



Ambassade de Pologne

**Association Réalités et Relations Internationales
(ARRI)**

**Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise
(‘Triangle de Weimar’)**

**en coopération avec
la Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l’Europe
(FAFA)
et l’Association France-Pologne pour l’Europe**

2 Avril 2009

18 h 00

**Ambassade de Pologne en France
Palais de Monaco, 57 rue Saint Dominique, 75007 Paris**

Colloque trilatéral

**« *Un nouveau souffle pour le
Triangle de Weimar* »**

Introduction et Modération :

Klaus-Heinrich Standke

Président

Comité pour la Coopération Franco-Germano-Polonaise
(‘Triangle de Weimar’)
Berlin/Cabourg

I. Les origines du Triangle de Weimar en 1991

II. Les attentes au départ : Transpositions des expériences vécues bilatérales du Traité d'Élysée 1963 au 'Triangle de Weimar' 1991

III. Un mécanisme unique :

Pas de Traité officiel, pas de rencontres régulières, pas de secrétariat, pas de budget, pas de programme détaillé commun.

Deux modalités d'action :

- 1. Consultation et concertation intergouvernementale**
- 2.) Coopération au sein de la société civile**

IV. Les rencontres trilatérales

- (1) Rencontres au 'sommet'**
- (2) Rencontres au niveau des ministres**
- (3) Dialogue entre les parlementaires**

V. La coopération tripartite non-gouvernementale

- (1) La création du Comité de la Coopération franco-germano-polonaise (Berlin) et du Klub Weimarski (Varsovie)**
- (2) La jeunesse**
- (3) Les universités**
- (4) La coopération décentralisée des régions**
- (5) Le secteur science et technologie**
- (6) La culture**
- (7) Le secteur privé**
- (8) Ouverture des institutions bilatérales au troisième partenaire**

VI. Conclusions

et propositions d'action pour 'un nouveau souffle'

De cette multitude d'aspects du Triangle de Weimar se dégagent les points suivants pouvant servir de base à un débat :

Douze ans après la déclaration commune des trois ministres des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, Roland Dumas et Krzysztof Skubiszewski à Weimar, qui ont lancé le 29 août 1991 le « Triangle de Weimar » les trois chefs d'État, lors de leur réunion à Wrocław le 9 mai 2003, ont pour la première fois tracé une sorte de 'feuille de route' concernant l'avenir de leur coopération dans le Triangle.

En plus des réunions des deux Chefs d'État et du Chancelier ou Chancelière allemand, on peut noter au niveau ministériel – plus discret et beaucoup moins médiatisé – les 14 rencontres des ministres des affaires étrangères et les 14 rencontres des ministres de la défense. Les Chefs d'État réunis au sommet de Wrocław en 2003 avaient exprimé leur satisfaction à l'égard « *du bon rythme pris par la concertation entre les Ministres des Finances, de la Justice et des Affaires Européennes, ils ont encouragé l'extension du champ d'activités du Triangle de Weimar à d'autres domaines, comme ceux des affaires sociales, des transports ou des affaires intérieures* ».

Dans la période de 5 ans depuis l'adhésion de la Pologne à l'Union Européenne, les trois partenaires ont cependant pu constater un certain ralentissement de leurs rencontres officielles : seulement deux 'sommets de Weimar' ont eu lieu (Nancy 2005 et Mettlach 2006), deux réunions des ministres des affaires étrangères (Varsovie 2005 et Paris 2008 et deux réunions des ministres de la défense (Saint Jean de Luz 2004 et Cracovie 2006).

Cela nous amène aux trois questions suivantes :

- 1.) Après 18 ans de coopération trilatérale dans le cadre du Triangle de Weimar, quels sont les résultats réels attribuables uniquement à cette coopération tripartite privilégiée - et cela en contraste avec la coopération bilatérale ou encore dans le cadre supranational de l'UE ?**
- 2.) Ont-ils raison, ceux des observateurs du Triangle de Weimar qui ont constaté un certain ralentissement – pour ne pas dire plus - dans l'élan de la coopération tripartite, par rapport aux périodes avant 2004 et après l'adhésion de la Pologne à l'UE notamment ? Seulement deux 'sommets de Weimar' ont eu lieu (Nancy 2005 et Mettlach 2006) et deux réunions des ministres des affaires**

étrangères (Varsovie 2005 et Paris 2008) et deux réunions des ministres de la défense Saint-Jean-de Luz 2004 et Cracovie 2006). Aucune réunion tripartite des ministres des autres portefeuilles d'une importance également primordiale pour l'avenir du Triangle de Weimar (par exemple Economie, Finances, Affaires sociales, Recherche, Environnement, Transport) n'a eu lieu depuis cinq ans.

3.) Peut-on expliquer ce qui a empêché le Triangle de Weimar de devenir « *une force d'initiative et de proposition au service de l'Union élargie* » comme les chefs d'Etat l'avaient souhaité pourtant il y a six ans ?

A l'instar du dialogue franco-allemand, aucun des grands dossiers qui préoccupent à l'heure actuelle les gouvernements des trois pays ainsi que l'Europe des 27, c'est-à-dire, entre autres :

- *le sort du Traité de Lisbonne,*
- *Réponse à la crise économique mondiale,*
- *Chômage croissant et protectionisme caché,*
- *politique d'énergie et de l'environnement, politique de voisinage avec les pays de l'Est en général et avec la Russie en particulier ...*

ne semble en effet figurer sur l'agenda actuel du Triangle de Weimar.

En 2009, dans ces conditions, peut-on envisager qu'un « nouveau souffle » fera avancer la coopération franco-germano-polonaise dans le cadre du Triangle de Weimar ? »

A l'heure actuelle, il n'est peut-être pas exagéré de constater que le Triangle de Weimar a difficilement évolué au-delà des rencontres occasionnelles type « Sommet de Weimar » ou des consultations des ministres des affaires étrangères.

En revanche, le Triangle de Weimar semble bien fonctionner dans le secteur militaire.

Il y a, en plus, un bon nombre d'exemples émanant de la société civile (Rencontres de la jeunesse, jumelage des villes, coopération entre régions, rencontres des associations franco-allemandes et franco-polonaises avec leur troisième partenaire ...). Faute d'un cadre systématique ('Master plan'), ces exemples ont plutôt un caractère ponctuel animé par un petit nombre d'acteurs motivés dans les trois pays.

Une réflexion tripartite sur la 'raison d'être' du Triangle semble être une nécessité d'urgence :

Après 18 ans de son existence et pour concrétiser le voeu, disons plus exactement la volonté des Chefs d'État – maintes fois rappelée – et initialement formulée déjà en détail par les pères fondateurs du Triangle à Weimar en 1991 – « *de reserrer de plus en plus étroitement les liens de coopération qui unissent les peuples allemands, français et polonais et les*

États à tous les niveaux et dans toutes les domaines de la vie » ainsi que « l’ancrage du Triangle dans la société civile... »,

- **Manque-t-il un support politique analogue aux secrétaires-généraux chargé au sein des deux gouvernements pour ‘le franco-allemand’? Un support logistique ?**
- **Manque-t-il un ‘Monsieur ou une Madame Weimar’ – comme l’a proposé l’ancien ministre Hans-Dietrich Genscher, avec d’autres ?**
- **Manque-t-il un genre de ‘feuille de route’ pour concrétiser les intentions du Triangle de Weimar, par exemple dans une période de 3 à 5 ans – soit au niveau intergouvernemental soit au niveau des différents acteurs de la société civile ? Sans doute, le suivi des décisions prises au sein des ‘Sommet de Weimar’ et aux réunions ministérielles gagnerait à la création d’un secrétariat permanent ?**
- **A quel niveau pourrait-il être décidé une quelconque ‘obligation de résultat’ ?**
- **Faut-il un ‘Fonds Weimar’ analogue au ‘Fonds Visegrad’ ? Une initiative dans ce sens vient d’être lancée en Pologne en mémoire de l’ancien ministre Bronislaw Geremek.**
- **Quel type de projets concrets peut-on envisager pour le Triangle de Weimar soit au niveau intergouvernemental soit au niveau de la société civile ?**

Cela étant dit, trois grands axes s’offrent au débat :

- I.) Le Triangle de Weimar vu par les gouvernements**
- II.) Le Triangle de Weimar vu par les représentants de la société civile**
- III.) Quelles conditions doivent être réunies pour faire naître un « nouveau souffle » au Triangle de Weimar ?**